



Parlant de la discipline, l'analyste politique et homme du droit toute préconise quelques bribes de solution au MRC, face aux critiques et contestations, faites les militants contre les orientations idéologiques du parti.

Un parti politique est, plus que toute autre chose, une machine de guerre au service de la conquête du pouvoir.

Un parti politique ne saurait se réduire en un foutoir, une boîte d'interminables palabres...

C'est pourquoi, pour exister et fonctionner, un parti politique doit se doter de statuts et règlements intérieurs qui régissent son fonctionnement.

Un parti politique c'est aussi un laboratoire d'idées, dans lequel se conçoivent et se débattent des visions du monde, présentées sous la forme d'un programme politique.

Ces idées et programmes, une fois adoptés par les instances habilitées à le faire, sont la boussole du parti, sa ligne politique. Militer veut donc dire, vendre et défendre dans l'opinion, la ligne politique majoritaire du parti, puisqu'adoptée par les instances compétentes.

L'élaboration d'idées nouvelles, dans l'optique de parfaire le fonctionnement du parti ou

d'enrichir son projet de société, de même que sa critique, se font dans un cadre statutaire déterminé par ses textes.

Comme une entreprise qui construit un objet technologique sensible, recherché et très avancé, un parti politique doit mettre un soin précieux à protéger le processus d'élaboration de ses idées politiques, à réserver au débat interne toutes les questions y afférentes, à garder le secret des « découvertes et inventions politiques » qui seront vendues au peuple contre des suffrages.

De même, un soin particulier doit être mis à bichonner, polir, défendre l'image des responsables politiques, qui porteront et incarneront ces trésors d'idées.

En même temps, afin de ne pas permettre aux entités politiques concurrentes de tirer avantage des joutes et querelles politiques internes, un soin particulier doit être mis à les protéger de la curiosité de l'opinion.

Dès lors, toute critique, contestation, faites par un militant contre les orientations idéologiques du parti, contre les responsables du parti, en dehors des cadres statutaires est un acte de Délinquance Politique, un acte anti-parti passible de sanctions disciplinaires.

Critiquer un parti politique dont on fait partie, dans des médias, ne procédera jamais de l'exercice de la liberté d'expression ; c'est du banditisme politique.

Un militant n'a pas vocation à ridiculiser son parti, ni à le mettre dans l'embarras. Militer ce n'est pas l'art du contre-pied politique.

Si le MRC veut arriver au pouvoir, il doit, sur la discipline de ses membres, démontrer sa capacité à maintenir en son sein le « bon ordre ». Il doit asseoir et défendre le respect de ses institutions.

Amédée Dimitri Touko Tom
